



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.467/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

8 août 2019
Français
Original : anglais

7^{ème} réunion du Groupe de Coordination de l'Approche Écosystémique

Athènes, Grèce, 9 septembre 2019

Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. Conformément au Programme de travail 2018-2019 du PNUE/PAM adopté par la 20^e Réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et ses Protocoles, Tirana, Albanie, 17-20 décembre 2017, le Secrétariat organise la Réunion du Groupe de coordination de l'Approche écosystémique le 9 septembre 2019, à Athènes, Grèce.
2. Les principaux objectifs de la Réunion consistent à :
 - (i) Faire le bilan des activités et principales réalisations dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de l'Approche écosystémique depuis la 6^e Réunion du Groupe de coordination de l'Approche écosystémique qui s'est déroulée à Athènes, Grèce, le 11 septembre 2017.
 - (ii) Examiner un certain nombre de documents importants relatifs aux aspects de la mise en œuvre de la feuille de route de l'Approche écosystémique.
3. Les annotations suivantes à l'ordre du jour ont été préparées par le Secrétariat pour assister la Réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

4. La Réunion sera ouverte le 9 septembre 2019 à 9h30 par le Coordonnateur du PNUE/PAM – Convention de Barcelone.

Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles

Documents de travail	UNEP/MED WG.467/1 UNEP/MED WG.467/2
Documents d'information	UNEP/MED WG.467/Inf.1

- a) *Règlement intérieur de la Réunion du Groupe de coordination de l'Approche écosystémique*
5. Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles s'applique *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).
 - b) *Élection des officiers*
6. Sous réserve des dispositions de l'Article 20 du règlement intérieur mentionnées au paragraphe 2(a), la Réunion élira un Président, trois vice-présidents et un Rapporteur parmi les représentants des Parties contractantes.
 - c) *Adoption de l'ordre du jour*
7. Sous réserve des dispositions de l'Article 14 du Règlement intérieur mentionnées au paragraphe 2(a), l'ordre du jour proposé figurant au document UNEP/MED WG.467/1 et annoté dans le présent document sera examiné et proposé en vue de son adoption par la Réunion, y compris le calendrier figurant en Annexe du présent document.
 - d) *Organisation des travaux*
8. Les discussions se tiendront lors de sessions plénières, sujets à une décision par la Réunion lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire.

9. Un service d'interprétation simultanée en anglais et en français sera assuré pendant la Réunion. La documentation sera fournie en anglais et en français. Conformément à la pratique, les documents de pré-session ne seront pas distribués en format papier. Les participants sont priés de télécharger les documents sur leurs ordinateurs avant la réunion.

10. Les sessions sont prévues de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Il est prévu que la Réunion aborde tous les points à l'ordre du jour. Il est envisagé de clôturer la réunion le 9 septembre 2019 à 17h30 après l'adoption des Conclusions et recommandations.

Point 3 de l'ordre du jour : État d'avancement de la mise en œuvre du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP)

Document de travail	UNEP/MED WG.467/3
Documents d'informations	UNEP/MED WG.467/Inf.3 UNEP/MED WG.467/Inf.4 UNEP/MED WG.467/Inf.5 UNEP/MED WG.467/Inf.9

11. Le Secrétariat présentera le document intitulé « Mise à jour sur la mise en œuvre de la feuille de route de l'approche écosystémique » UNEP/MED WG.467/3.

12. Il est attendu que la réunion examine les progrès réalisés et fournisse des orientations sur la voie à suivre.

Point 4 de l'ordre du jour : Feuille de route et évaluation des besoins concernant le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée

Document de travail	UNEP/MED WG.467/4
----------------------------	-------------------

13. Le Secrétariat présentera le document intitulé « Feuille de route et évaluation des besoins concernant le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée » UNEP/MED WG.467/4. Il a été préparé par le Secrétariat suite à la Décision IG.23/6, au moyen d'un processus de consultation sous la direction du Bureau avec le Groupe de coordination EcAp et les réunions CORMON connexes.

14. Il est attendu que la Réunion approuve formellement la Feuille de route MED QSR 2023 et l'évaluation des besoins.

Point 5 de l'ordre du jour : Approche méthodologique pour repérer les liens entre les secteurs, activités, pressions, impacts, et situation de l'environnement marin

Document de travail	UNEP/MED WG.467/7
----------------------------	-------------------

15. Le Secrétariat présentera le document intitulé « Questions transversales et défis communs : l'approche méthodologique pour cartographier les interrelations entre les secteurs, activités, pressions, impacts et situation de l'environnement marin pour l'OE5 et l'OE9 » (UNEP/MED WG.467/7). Le document aborde les interactions des pressions, impacts et éléments de situation dans l'évaluation du BEE et les liens réciproques entre différents Objectifs écologiques connexes de l'environnement marin et côtier en mer Méditerranée, au sein d'approches méthodologiques pour des évaluations marines intégrées.

16. Il est attendu que la Réunion approuve les approches méthodologiques proposées, telles qu'examinées et approuvées par la réunion des Points focaux MED POL, en tant que document évolutif pour une actualisation et un développement futur.

Point 6 de l'ordre du jour : IMAP Système Info Pilote et questions d'assurance de qualité relatives ; normes de données et dictionnaires de données ; politique de gestion des données du MAP

Documents de travail	UNEP/MED WG.467/8 UNEP/MED WG.467/9 UNEP/MED WG.467/10 UNEP/MED WG.467/11 UNEP/MED WG.467/12 UNEP/MED WG.467/13
Documents d'informations	UNEP/MED WG.467/Inf.8 UNEP/MED WG.467/Inf.10 UNEP/MED WG.467/Inf.11

17. Le Secrétariat (Unité de coordination et CAR.Info) présenteront les documents UNEP/MED WG.467/8, UNEP/MED WG.467/9, UNEP/MED WG.467/10, UNEP/MED WG.467/11, UNEP/MED WG.467/12 et UNEP/MED WG.467/13, abordant les normes de données et dictionnaires de données pour les indicateurs communs relatifs à la Pollution et aux déchets marins, à la biodiversité et aux espèces non indigènes, au littoral et à l'hydrographie, ainsi que les systèmes pour la qualité des bases de données, l'assurance de la qualité et le contrôle de la qualité (AQ/CQ) des données relatives à la pollution et l'assurance de la qualité et le contrôle de la qualité dans le Système d'information pilote de l'IMAP. Tous les documents ont été examinés en profondeur par les réunions respectives CORMON et des Points focaux.

18. Il est attendu que la réunion examine et approuve les documents proposés.

Point 7 de l'ordre du jour : Mise à jour des Fiches d'orientation des indicateurs communs 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20 et 21 ; nouvelle proposition d'indicateurs candidats 25, 26 et 27

Documents de travail	UNEP/MED WG.467/5 UNEP/MED WG.467/6
Documents d'informations	UNEP/MED WG.467/Inf.6 UNEP/MED WG.467/Inf.7

19. Le Secrétariat (MED POL) présentera le document intitulé « Fiches d'information IMAP : mise à jour pour les Indicateurs communs 13, 14, 17, 18, 20 et 21; Nouvelle proposition pour les Indicateurs candidats 26 et 27 » (UNEP/MED WG.467/5), comme approuvé par la Réunion des Points focaux MED POL et CORMON sur la pollution et les déchets marins.

20. En outre, le Secrétariat (CAR/PAP) présentera le document intitulé « Fiches d'information et d'orientation des Indicateurs communs 15, 16 et 25 des OE7 et OE8 Hydrographie et écosystèmes et paysages côtiers (UNEP/MED WG.467/6), tel qu'approuvé par la Réunion CORMON « littoral et hydrographie » y compris les mises à jour des IC 15 et 16 proposant que l'indicateur commun candidat 25 « changement de l'utilisation du sol » soit inclut dans la liste IMAP des IC.

21. Il est attendu que la réunion examine de manière générale les Fiches d'informations mises à jour et procède à leur approbation.

Point 8 de l'ordre du jour : Protocoles de surveillance des indicateurs communs de l'IMAP adressant la pollution et orientation en matière de surveillance concernant les indicateurs communs de l'IMAP adressant la biodiversité et les espèces non-indigènes

Documents de travail	UNEP/MED WG.467/14 UNEP/MED WG.467/15 UNEP/MED WG.467/16
-----------------------------	--

Document d'information	UNEP/MED WG.467/Inf.13
-------------------------------	------------------------

22. Le Secrétariat (CAR/ASP) présentera les documents intitulés « projet de liste mise à jour de référence des types d'habitats marins pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation en Méditerranée », « Définir les espèces les plus représentatives pour l'Indicateur Candidat 24 de l'IMAP et les protocoles de surveillance connexes » et « Protocoles de surveillance des Indicateurs communs de l'IMAP adressant la biodiversité et les espèces non indigènes » (documents UNEP/MED WG.467/14, UNEP/MED WG.467/15, UNEP/MED WG.467/16 respectivement).

23. Il est attendu que la Réunion discute et approuve les documents, le cas échéant.

Point 9 de l'ordre du jour : Interface science-politique : réalisations et défis pour la mise en œuvre de l'IMAP

Document de travail	UNEP/MED WG.467/17
Document d'information	UNEP/MED WG.467/Inf.12

24. Le Secrétariat (Plan Bleu) présentera le document intitulé « Renforcer, structurer et pérenniser une interface science politique (SPI) pour la mise en œuvre de l'IMAP en Méditerranée : résumé du rapport final » (UNEP/MED WG.467/17), contenant une série de propositions et recommandations (objectifs, structures et processus) pour renforcer l'Interface science-politique en Méditerranée, fondée sur l'examen de la documentation et les entretiens avec les décideurs politiques et les scientifiques, suivant les discussions tenues dans le cadre des quatre ateliers ISP organisés par le Plan bleu, avec le soutien du Secrétariat, entre 2016 et 2018.

25. Il est attendu que la réunion examine le document de manière générale et décide dans quel groupe sectoriel et domaine de focalisation une analyse ISP en termes d'objectifs, besoins et lacunes ; structure et progrès ; acteurs et gestion est nécessaire.

Point 10 de l'ordre du jour : Questions diverses

Document d'information	UNEP/MED WG.467/Inf.14
-------------------------------	------------------------

26. En vertu de ce point à l'ordre du jour, la Réunion sera invitée à soulever et à discuter d'autres questions pouvant requérir son attention, comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour. Actuellement, les points suivants seront abordés :

- (i) Projet de Feuille de route pour la coopération CGPM-CAR/Info dans le cadre du Protocole d'entente entre le PNUE/PAM et la CGPM-FAO (UNEP/MED WG.467/Inf.14).
- (ii) Présentation des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet MEDREGION financé par l'UE et des activités planifiées, se focalisant sur les synergies avec la mise en œuvre du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées.

Point 11 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations

27. En vertu de ce point à l'ordre du jour, la Réunion examinera et adoptera les projets de conclusions et les recommandations résultant des discussions, tels que préparés par le Rapporteur.

Point 12 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

28. La clôture de la réunion par le Président est prévue le lundi 9 septembre 2019 à 17h30.

Lundi 9 septembre 2019		Documents
09:00 – 09:30	Enregistrement	
09:30 – 09:45	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion	
09:45 – 10:00	Point 2 de l'ordre du jour : Questions organisationnelles	UNEP/MED WG.467/1 UNEP/MED WG.467/2 UNEP/MED WG.463/Inf.1
10:00 – 10:45	Point 3 de l'ordre du jour : État d'avancement de la mise en œuvre du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP)	UNEP/MED WG.467/3 UNEP/MED WG.467/Inf.3 UNEP/MED WG.467/Inf.4 UNEP/MED WG.467/Inf.5 UNEP/MED WG.467/Inf.9
10:45 – 11:30	Point 4 de l'ordre du jour : Feuille de route et évaluation des besoins concernant le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée	UNEP/MED WG.467/4
11:30 – 12:15	Point 5 de l'ordre du jour : Approche méthodologique pour repérer les liens entre les secteurs, activités, pressions, impacts, et situation de l'environnement marin	UNEP/MED WG.467/7
12:15 – 13:30	<i>Pause déjeuner</i>	
13:30 – 14:15	Point 6 de l'ordre du jour : IMAP Système Info Pilote et questions d'assurance de qualité relatives ; normes de données et dictionnaires de données ; politique de gestion des données du MAP	UNEP/MED WG.467/8 UNEP/MED WG.467/9 UNEP/MED WG.467/10 UNEP/MED WG.467/11 UNEP/MED WG.467/12 UNEP/MED WG.467/13 UNEP/MED WG.467/Inf.8 UNEP/MED WG.467/Inf.10 UNEP/MED WG.467/Inf.11
14:15 – 15:00	Point 7 de l'ordre du jour : Mise à jour des Fiches d'orientation des indicateurs communs 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20 et 21 ; nouvelle proposition d'indicateurs candidats 25, 26 et 27	UNEP/MED WG.467/5 UNEP/MED WG.467/6 UNEP/MED WG.467/Inf.6 UNEP/MED WG.467/Inf.7
15:00 – 15:45	Point 8 de l'ordre du jour : Protocoles de surveillance des indicateurs communs de l'IMAP adressant la pollution et orientation en matière de surveillance concernant les indicateurs communs de l'IMAP adressant la biodiversité et les espèces non-indigènes	UNEP/MED WG.467/14 UNEP/MED WG.467/15 UNEP/MED WG.467/16 UNEP/MED WG.467/Inf.13
15:45 – 16:30	Point 9 de l'ordre du jour : Interface science-politique : réalisations et défis pour la mise en œuvre de l'IMAP	UNEP/MED WG.467/17 UNEP/MED WG.467/Inf.12
16:30 – 16:45	Point 10 de l'ordre du jour : Questions diverses	UNEP/MED WG.467/Inf.14
16:45 – 17:30	Point 11 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations	
17:30	Point 12 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion	